





Certificate of Advanced Studies HES-SO en Interprétation

Descriptif de module

Filière(s) :	Post-grade
Orientation(s):	Interprétation

1. Intitulé de module				
Code				
Intitulé du module	Formation principale / Enseignement individuel instrumental / vocal			
Type de module	☐ Formation principale ☐ Formation spécifique ☐ Formation complémentaire			
Niveau du module	☐ Premier, 2 ^{ème} et éventuellement 3ème semestre			
Organisation temporelle	☐ Module sur un semestre ☐ Module sur deux semestres consécutifs ☐ Module d'été ☐ Module d'hiver			
2. Organisation				
Crédits ECTS	7+1			
Langue d'enseignement	☐ Français ☐ Allemand ☐ Anglais			
3. Prérequis				
Formation initiale	Etre titulaire d'un master d'interprétation ou titre jugé équivalent			
Admission	Décision après examen du dossier de candidature et un éventuel entretien de motivation			
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)				
Perfectionner ses compétences instrumentales / vocales Renforcer les compétences spécifiques à un domaine de la pratique professionnelle Développer des capacités dans un champ complémentaire de l'interprétation musicale				







(improvisation, styles, autre domaine musical...)
Acquérir des compétences techniques sur un deuxième instrument
Préparer un concours de musicien d'orchestre ou de soliste
Elargir ses connaissances stylistiques dans un répertoire donné
Enrichir sa pratique et sa maîtrise de la scène

5. Contenu et forme d'enseignement

Unités d'enseignement	Validation	ECTS	Remarques
Interprétation	Epreuve publique	7	Enseignement individuel
Travail de certificat	Soutenance	1	Travail soumis au jury avant la soutenance

6. Modalités d'évaluation et de validation

<u>Interprétation</u>: Une épreuve publique devant jury avec experts externes, le professeur ayant voix consultative. Note de 0 à 6 par 1/10^{ème} de point. Seuil de réussite : 4.

<u>Travail de certificat</u>: Il fait l'objet d'une note de 0 à 6 par 1/10^{ème} de point. Seuil de réussite : 4. Remédiation possible en cas de note inférieure à 4 et égale ou supérieure à 3,5. Jury avec experts externes.

La validation du module requiert la validation de l'unité d'enseignement et du travail de certificat.

7. Modalités de remédiation et de répétition			
Possibilité	☐ Remédiation possible (travail de certificat uniquement) ☐ Pas de remédiation		
Modalités			
8. Remarq	ues		
La réalisation de ce module est placée sous la responsabilité du Conseil académique			
9. Bibliographie			
10. En	seignants – responsable(s) de module		
Voir liste			







Validation du descriptif		
Date de validation	Mai - Juin 2010	
Instance de validation	Conseil de domaine Musique et arts de la scène et Conseil de direction de la HES-SO	